



## LICENCE PROFESSIONNELLE

### BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE ET CELLULAIRE POUR LE DIAGNOSTIC *IN VITRO* ET LES BIOTHERAPIES

*Formation en Alternance  
Contrat d'Apprentissage ou de  
Professionnalisation, Formation Continue*



### OBJECTIFS

La licence a pour objectif de former des assistants ingénieurs et des techniciens supérieurs dans le domaine des biotechnologies appliquées à la santé :

- Technologies et procédés de bioproduction de protéines, d'anticorps, de vaccins ...
- Cultures de cellules pour des applications thérapeutiques
- Développement d'outils de diagnostic clinique

### COMPETENCES

A l'issue de leur formation, les diplômés, spécialisés en bioproduction sont capables de :

- Piloter les étapes d'un procédé de fabrication d'un produit biotechnologique (upstream, downstream) dans le respect des bonnes pratiques de fabrication
- Identifier et réagir de façon pertinente face aux problèmes techniques
- Contrôler la qualité en cours de production et mettre en œuvre des mesures correctives
- Analyser des résultats via des outils statistiques et produire des documents de synthèse
- Gérer un projet de façon autonome

Ils maîtrisent les techniques de biologie moléculaire, de cultures cellulaires, de purification, dosage et caractérisation de biomolécules et peuvent par conséquent s'adapter aux innovations technologiques développées dans les bio-industries.

### DEBOUCHES ET INSERTION

Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé, bio-industries, biotechnologies

### PUBLIC CONCERNE

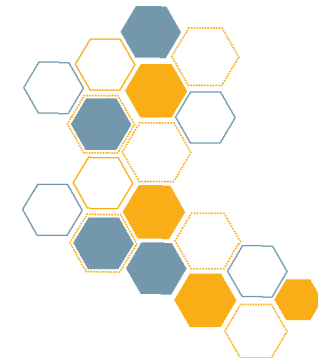
- Étudiants ayant validé une deuxième année de Licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie parcours Biochimie, Génétique et Biologie cellulaire, Microbiologie, Physiologie, ...
  - Étudiants ayant un DUT Génie biologique option Analyses Biologiques et Biochimiques,
  - Étudiants ayant un BTS Analyses de Biologie Médicale, BTS Bioanalyses et Contrôles, BTS Biotechnologies, BTS Qualité dans les Industries Alimentaires et Bio-industries
- Mais aussi des personnels de laboratoire, avec tous les statuts possibles en formation continue
- Enfin, nous pouvons également accueillir des demandeurs d'emploi en reconversion dans le cadre d'un Projet d'Action Personnalisé.

### L'ALTERNANCE

L'alternance c'est :

- Une formation scientifique, technique, solide et des missions en entreprise au cœur des réalités industrielles.
- Un mode de formation qui consiste à alterner entre deux lieux : un centre de formation et une entreprise.
- La garantie d'une insertion professionnelle rapide et durable

La licence Professionnelle est entièrement conçue en alternance, selon un rythme de 4 semaines en formation et 4 semaines en entreprise. Tous les étudiants alternent et suivent la même formation, quel que soit leur statut.



## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année : 35% du temps en centre de formation à Lyon et 65% en entreprise.

Huit unités d'enseignement permettent de capitaliser 60 crédits d'enseignement (ECTS) et valider une formation de niveau III :

**Posture et compétences attendues en entreprise (6ECTS)**

**Qualité et analyse de données (6ECTS)**

**Biologie moléculaire, cellulaire et immunologie (9ECTS)**

**Bioproduction en cellules eucaryotes (9ECTS)**

**Diagnostic in vitro et biothérapies (9ECTS)**

**Projet tuteuré (6ECTS)**

**Mission en milieu professionnel (15ECTS)**

## INSCRIPTION

Les effectifs annuels sont de 8 étudiants minimum. Les dossiers de candidature peuvent être transmis dès le mois de février.

Renseignements et Inscriptions auprès de :

Sandrine JEAN (coordinatrice)  
[Sandrine.jean@univ-lyon1.fr](mailto:Sandrine.jean@univ-lyon1.fr)  
 04 72 44 85 57

Joëlle SAULNIER (responsable pédagogique)  
[joelle.saulnier@univ-lyon1.fr](mailto:joelle.saulnier@univ-lyon1.fr)  
 04 37 42 35 56

Agnès COLLAUDIN (Lycée La Martinière Duchère)  
[agnes.collaudin@ac-lyon.fr](mailto:agnes.collaudin@ac-lyon.fr)  
 04 72 17 29 87

Alternance et contrat  
 Service FOCAL - Cellule Alternance  
 04 72 43 14 49  
[alternance@univ-lyon1.fr](mailto:alternance@univ-lyon1.fr)

## CALENDRIER 2019-20



SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
1 D	1 M	1 V Férié	1 D	1 M Férié	1 S	1 D	1 M	1 V Férié	1 L Férié	1 M	1 S	1 M
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 M	5 S
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 D	8 M	8 V Férié	8 L	8 M	8 S	8 M
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 D	9 M	9 M
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J
11 M	11 V	11 L Férié	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V
12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 J	12 D	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 S
13 V	13 S	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 J	13 D	13 M
14 S	14 L	14 J Forum Entreprise	14 M	14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V Férié	14 L
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Férié	15 M
16 L	16 M	16 J	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 D	20 V
21 S	21 L	21 J	21 M	21 S	21 V	21 S	21 M	21 J Férié	21 D	21 M	21 V	21 L
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 D	22 S
23 L	23 M	23 J	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J
25 M	25 V	25 L	25 J Férié	25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V
26 J	26 S	26 M	26 D	26 J	26 M	26 J	26 M	26 V	26 L	26 M	26 D	26 S
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 J	27 S	27 L	27 D
28 S	28 L	28 J	28 M	28 S	28 M	28 V	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 D	29 M
30 L	30 M	30 J	30 L	30 J	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 V		31 M	31 V		31 M		31 D		31 V	31 L	31 D

## POUR LES ENTREPRISES

Vous avez un projet au sein de votre entreprise, en lien avec la réalisation d'un test diagnostic, la conception et la production d'un médicament, le développement d'une nouvelle stratégie thérapeutique, le contrôle qualité ou tout autre sujet dans le secteur d'activités des industries de la santé. Nous vous proposons de déposer une offre de mission dès le mois de février qui pourra être prise en charge par un ou une alternant-e dans le cadre de son année de formation. Nous sommes à votre écoute pour recevoir vos offres et vous accompagner.

La taxe d'apprentissage est une contribution des entreprises françaises calculée en fonction de la masse salariale. Elle est collectée par un organisme paritaire (OPCA) qui la redistribue aux organismes de formation par apprentissage. Ces financements sont importants pour financer des projets innovants.

Si vous souhaitez faire bénéficier votre taxe d'apprentissage à notre formation, si vous avez actuellement un apprenti en formation, si vous êtes un partenaire, un diplômé, et souhaitez contribuer au fonctionnement de notre formation, il vous suffit d'en informer votre organisme paritaire en indiquant précisément que vous voulez voir notre formation financée.